

CONVOCAATION

Par la présente les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à sa prochaine séance qui se tiendra au Centre Culturel, salle des fêtes, rue du Village à Junglinster, **vendredi, le 26 mai 2023 à 08:15 heures** pour délibérer sur le présent

ORDRE DU JOUR

En séance publique :

1. Informations au conseil communal et signature des délibérations de la séance du conseil communal du 17 mai 2023.
2. Approbation du projet et devis concernant le projet de construction d'un parvis au centre culturel « Am Duerf » à Junglinster.
3. Adoption d'un projet d'aménagement particulier (PAP-NQ) concernant des fonds sis à Junglinster, au lieu-dit « Groeknapp ».
4. Adoption du projet d'aménagement particulier (PAP-NQ) concernant des fonds sis à Junglinster, au lieu-dit "Am Brill".
5. Approbation de la modification du plan d'aménagement particulier nouveau quartier (PAP-NQ) « Op Preimert » à Rodenbourg
6. Autorisation de lotissement de terrains situés à l'intérieur du PAP-QE
7. Modifications budgétaires à l'exercice extraordinaire 2023
8. Confirmation de règlements de circulation
9. Règlement communal concernant les publications au « Mag »
10. Fixation du prix de vente du livre « Handel an Commerce vun der Gemeng Jonglënster »
11. Etat des restants 2022
12. Approbation de l'organisation provisoire de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2023/2024
13. Adoption des plans d'encadrement périscolaire et des plans de développement de l'établissement scolaire 2023/2024 des écoles fondamentales de la commune de Junglinster
14. Résolution dans le cadre du « Pacte nature » : Neubepflanzung im Siedlungsraum »
15. Résolution dans le cadre du « Pacte nature » : « Steigerung der Resilienz des Wälder »
16. Approbation d'un compromis de vente
17. Approbation d'un acte de vente
18. Approbation de convention
19. Approbation d'un contrat collectif
20. Avis sur des décisions prises par le conseil d'administration de l'Office Social du Centrest :
 - a) Acquisition de mobilier pour personnel supplémentaire
 - b) Etat des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2022
21. Approbation d'un memorandum d'entente
22. Approbation d'un contrat de collaboration
23. Questions au collège des bourgmestre et échevins.

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00-12h00
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu

Pour le collège des bourgmestre et échevins
le bourgmestre le secrétaire ff

